Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVme ANNÉE

N° 47
Série B

LAUSANNE
7 décembre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique neuchâteloise. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Cours préparatoire d'histoire. — La leçon en plein air. — Grammaire. — Bribes de géométrie. — Variété.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Cours complémentaires. (*Communiqué.*) — Dans les localités où les classes primaires sont fermées pour cause de grippe, *les cours complémentaires sont suspendus tant que les conditions sanitaires ne se sont pas améliorées* et que les écoles n'ont pas repris leur activité.

Département de l'Instruction publique.

*** **Allocations.** — Dans sa séance du mardi 26 novembre, le Grand Conseil du canton de Vaud a alloué au personnel enseignant primaire et frœbelien, les allocations de renchérissement suivantes :

Instituteurs et institutrices mariés : 400 fr., plus 100 fr. par enfant.

Célibataires : 200 fr.

La moitié de ces allocations est, obligatoirement, à la charge des communes. Celles d'entre elles qui ont déjà alloué, en 1918, des subsides pour vie chère à leur personnel enseignant, sont dispensées de payer les nouvelles allocations pour autant que celles-ci ne sont pas supérieures à celles qui ont été consenties.

*** **Nouveau rappel.** — Nous attirons de nouveau l'attention des délégués de district sur l'avis paru dans l'*Educateur* du 9 novembre. Alors que pour certains faits, décès, etc., notre journal reçoit plusieurs relations, il ne reçoit rien pour d'autres. Faites tous les envois de ce genre à M. Roulier, correspondant vaudois.

*** **Faisceau vaudois des traitements fixes.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Aux membres de la S. P. V.

Chers collègues,

Pour n'être pas d'ordre pédagogique, les événements qui viennent de se produire n'en intéressent pas moins très vivement notre corporation, liée à d'autres

par le *Faisceau vaudois*, et nous éprouvons l'impérieux désir de vous donner quelques éclaircissements sur la situation actuelle.

Tout d'abord le Faisceau vaudois n'avait pas encore adhéré définitivement à la Ligue suisse. Cinq représentants de notre canton ont pris part à l'assemblée constitutive qui s'est réunie à Berne au commencement de septembre; mais les statuts de la fédération devaient être traduits en français et soumis à une étude préalable dans toutes nos sections vaudoises, après quoi l'assemblée des délégués du Faisceau aurait prononcé en dernier ressort.... La traduction n'est jamais venue, la chose est demeurée en l'air : heureusement!

Oui, heureusement, puisque des événements douloureux ont projeté leur crue lumière sur certains dessous qui inquiétaient le comité cantonal. Les statuts étaient pondérés à souhait; ils n'établissaient aucun lien entre la Ligue et d'autres fédérations suisses; ils proclamaient la neutralité politique et religieuse; en un mot, ils semblaient donner toute satisfaction aux vœux très modérateurs des Vaudois. Mais, dans une telle convention, la lettre n'est rien si l'esprit des dirigeants ne s'y conforme pas. Quelle n'a pas été notre stupeur de lire, dans les journaux qui ont pu paraître le matin du 12 novembre, un communiqué du comité de Berne approuvant les neuf revendications du programme d'Olten, et cela au nom des « traitements fixes » de la Suisse! Sur la grève elle-même, pas un mot, il est vrai. Peu importe : il fallait une incommensurable désinvolture pour tenir un tel langage après les assurances qui avaient été données aux représentants des cantons! Officiellement, nous n'avons rien à dire, puisque notre faisceau n'était pas membre de la Ligue; mais nous ne pouvons contenir notre indignation devant cet appui indirect donné à un *soviet* qui venait de déclarer la guerre à la nation suisse. Que le fameux programme présente quelque intérêt, cela n'a aucune importance puisqu'il s'agissait d'articles de réclame, mis en vitrine pour les badauds et les gogos.... Les placards de la boutique renfermaient d'autres pralines.

Avant même qu'il soupçonnât la possibilité d'une grève générale et criminelle, le Comité du Faisceau vaudois avait publié une déclaration réprouvant avec vigueur les menées révolutionnaires d'une minorité bruyante, composée en grande partie d'étrangers, et qui ne visait à rien de moins qu'au renversement de nos institutions démocratiques. « *Le Comité de la fédération vaudoise des traitements fixes*, ajoutait la « Revue », *exprime dans ces lignes le sentiment de tous les Vaudois, et celui de la grande majorité des Suisses.* »

Entre vos mandataires et le Vorort de la Ligue suisse, le fossé est devenu un abîme sur lequel aucun pont ne peut plus être jeté. L'équivoque n'existe plus, la situation est au net. Fidèles à la devise de leur drapeau, les Vaudois n'entendent pas être menés à la lisière par des gens qui froissent ainsi leurs convictions les plus intimes et les plus sacrées.

Dans ces conditions, le Faisceau a-t-il encore sa raison d'être? A vous de répondre. Pour ma part, j'estime qu'il est utile de pouvoir faire contrepoids, comme tel a été le cas. Fonctionnaires cantonaux et communaux, employés des banques, postiers et gendarmes, maîtres secondaires et instituteurs, tous ceux qui ne reconnaissent pas l'omnipotence des meneurs de syndicats, doivent rester

unis pour démasquer les pêcheurs en eau trouble. L'Union syndicale suisse comprend si bien notre rôle de frein qu'elle interdit à ses membres de s'affilier aux « traitements fixes ». Cette excommunication vaut son pesant d'or, et, en rompant le Faisceau, nous ferions le jeu des pontifes qui l'ont lancée.

Serrons les rangs! Procédons à une petite épuration, devenue nécessaire; restreignons le cercle, oui, mais serrons les rangs devant la poussée moscovite, tout en restant unis dans la défense légale de nos légitimes intérêts. C'est le vœu que je forme avant de déposer une charge qui m'a causé pas mal de soucis, mais dans l'exercice de laquelle j'ai apporté, avant tout, un ardent amour de la patrie.

Et. Visinand,

Président du Faisceau vaudois des « traitements fixes ».

⁂ **Nous avons reçu**, du Département de l'Instruction publique:

1° L'*Almanach olympique* pour 1919, où ceux qui sont appelés à enseigner la gymnastique sans engins compliqués — ce qui est le cas de la plupart des instituteurs de la campagne — trouveront quelques directions propres à mettre un peu de variété dans leurs leçons en plein air.

A cet almanach était joint le deuxième fascicule de *Pages de critique et d'histoire*, de l'Institut olympique de Lausanne.

2° *Un programme* d'enseignement de grammaire, vocabulaire et composition, modifiant les prescriptions du Plan d'études du 1er décembre 1899, comme conséquence de l'introduction dans nos classes du nouveau Cours de langue.

Ce *Programme* est accompagné d'*Instructions* concernant l'emploi de ce nouveau Cours, par MM. L. Jayet et U. Briod, maîtres aux classes d'application des Ecoles normales de Lausanne.

Ces *Instructions* seront certainement les bienvenues. La nouvelle méthode rompt si complètement avec les anciennes qu'il ne sera pas inutile — au début de son application surtout — d'avoir sous la main un guide sûr qui nous permette, sinon d'atteindre, du moins de nous rapprocher le plus possible du sommet, en l'espèce la possession de sa langue.

Nul n'était mieux qualifié pour nous fournir ce guide que les distingués maîtres de nos classes d'application. Et ils ont choisi la meilleure manière qui soit pour nous montrer le chemin à suivre : ils l'ont fait avec nous, du moins en partie. Je veux dire qu'ils nous donnent des *esquisses* de leçons pour l'un et l'autre degré, pour la grammaire d'abord, pour le vocabulaire et la composition ensuite.

A propos des leçons de grammaire, nous avons été heureux de lire celle qui traite des subordonnées (sub. sujet et sub. attribut) parce que c'est une de celles qui nous paraissent les plus ardues. La leçon de notre guide, fort bien conduite, projette la clarté nécessaire dans ce ténébreux dédale où risquent de se perdre les élèves de première année du degré supérieur... Il n'en reste pas moins que ce chapitre des subordonnées nous paraît trop compliqué pour des élèves primaires. Et tel des devoirs donnés (cette critique ne s'adresse évidemment pas aux auteurs des *Instructions*) est trop difficile. Voir, par exemple, le N° 13. Je défie les élèves de nos classes, et les maîtres avec, de trouver dans ce devoir une seule proposition attribut !

Ces leçons modèles sont accompagnées de judicieux conseils concernant l'enseignement de la grammaire, du vocabulaire et de la composition.

Les directions données au sujet de ce dernier enseignement constituent tout un cours excellent qui rendra de précieux services aux maîtres. Nous leur signalons en particulier les deux pages consacrées à la correction des compositions qui nous paraissent marquées au coin du bon sens.

3° *Pourquoi et comment combattre le pied-plat*, par M. le Docteur Francken, à Begnins.

Il ne s'agit pas de ces Pieds-plats dont Louis Veuillot a dit quelque part :

...Tu n'as ni cœur, ni voix, ni poignet, ni jarret,
Pied-plat, que n'es-tu né dans ta Sparte si chère ?
Bâti comme tu l'es, plein de honte, ton père
T'aurait fait disparaître au fond du lieu secret !

C'est du pied-plat, au sens propre, de la déformation anatomique si fréquente que nous entretient le médecin de Begnins.

Il s'adresse surtout aux éducateurs « et, parmi ceux-ci, aux mieux placés pour observer, aux régents de campagne », et aussi à tous ceux qui sont menacés de pied-plat et dont, paraît-il, le nombre est infini, comme celui des sots.

Si nous avons bien compris l'étude de M. Francken, il résulte :

1° Qu'il ne faut pas imposer de longues marches aux enfants.

2° Que les hauts talons ont du bon.

3° Que les pantoufles — qui généralement n'ont pas de talon, ne valent rien... pour la marche.

4° Que nos manuels de gymnastique, fédéraux et autres, ont tort de nous enseigner à tenir les pointes des pieds écartées : les pieds parallèles, tel est le dogme nouveau.

Que vont dire nos maîtres de gymnastique ?

Cette brochure, extrêmement intéressante, sera lue avec profit par tous les instituteurs, et nous sommes persuadé — ainsi que le dit M. le Dr Roux dans la préface — que pas un ne la jettera au panier après l'avoir feuilletée, et nous espérons, comme lui, qu'aucun ne l'aura lue sans qu'il en reste quelque bienfait pour nos enfants.

A. R.

*** † **Ida Porchet**, que la grippe a emportée à l'âge de 34 ans, n'était pas brevetée. Mais, douée de remarquables dons naturels, aimant les petits et sachant s'en faire aimer, elle avait été appelée, il y a dix ans, à diriger la classe enfantine d'Yvonand. Musicienne, elle avait su faire partager à ses élèves son enthousiasme pour le chant ; aussi chantait-on souvent, et fort bien dans la classe des petits, là-haut, dans la Maison communale, près du vieux tilleul. Cela faisait songer à un nid de pinsons...

M. L. Durussel, instituteur, au nom de la S. P. V., — dont la défunte fut un membre fidèle, — a dit, au bord de la tombe, le suprême adieu.

A. R.

*** † **Benjamin Leyvraz.** — Un nom encore à ajouter à la liste déjà trop longue des victimes de la terrible maladie, c'est celui de Benjamin Leyvraz que

ses collègues ont accompagné, avac une douloureuse émotion, à son dernier repos, mardi 19 novembre.

Breveté en 1896, il dirigea pendant 15 ans la première classe de Suchy, où il sut s'attirer l'estime de la population. En 1911, il fut appelé à Novalles ; c'est dans ce petit village du pied du Jura que devait se terminer si brusquement sa carrière toute de dévouement à la cause de l'enseignement.

Benjamin Leyvraz fut tout d'abord un homme de devoir ; malgré les désillusions inhérentes à la carrière, il reprenait sans cesse sa tâche avec amour et entrain. Toujours content, le sourire sur les lèvres, qu'il était réconfortant de le rencontrer sur son chemin ! C'était un Vaudois dans le vrai sens du mot, très attaché aux traditions de son pays et surtout à notre patois dont il ne manquait jamais de faire goûter les finesses, dans nos réunions.

Dévoué à la chose publique, il remplissait les fonctions de secrétaire communal, titulaire de l'office de ravitaillement, secrétaire de la Société de consommation, postes où il fut, grâce à un travail toujours consciencieux, tout particulièrement apprécié.

Sur la tombe, M. Devenoge, au nom du Département de l'Instruction publique et de la S. P. V. rendit un hommage bien senti aux qualités de ce collègue, et Monsieur le pasteur Cousin fit l'éloge de l'homme dévoué, modeste et bienveillant.

Nous garderons un souvenir ému de cet ami disparu, et à sa famille affligée nous faisons part de notre profonde sympathie. R.

N.-B. — La rédaction de l'*Educateur* n'a pas reçu moins de trois comptes rendus nécrologiques au sujet du regretté B. Leyvraz, soit deux directement, et celui que nous donnons par l'intermédiaire du rédacteur de la chronique vaudoise.

Tout en remerciant nos dévoués correspondants, nous rappelons à nouveau que tous les articles *de chronique* doivent être adressés au correspondant cantonal (pour le canton de Vaud, M. A. Roulier, à la Rippe), et non à la Rédaction.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

† **Louis Quartier.** — C'est avec une douloureuse émotion que nous avons appris le décès de notre collègue Louis Quartier, instituteur à Boudry, enlevé en quelques jours à l'affection des siens, par la terrible épidémie.

En 1905, Louis Quartier fut nommé instituteur dans la jolie petite ville que baigne la Reuse. Il y exerça, avec un dévouement inlassable, une féconde activité. Aussi la nouvelle de sa mort provoqua-t-elle dans la population une intense émotion.

Louis Quartier aimait profondément sa vocation. Il s'en était fait un idéal très élevé. Homme de cœur, il aimait profondément l'enfant ; il savait l'intéresser, le captiver ; grand travailleur, intelligence très ouverte, il avait un enseignement à la fois clair, intéressant et pratique. Aimé de ses élèves, très apprécié des parents et en général de la population, il vivait de sa vie, se donnait sans

réserve et s'intéressait à la vie publique de la petite cité où il était hautement estimé.

Louis Quartier avait la plume très facile, aussi correspondait-il à plusieurs journaux. Il fut pendant plusieurs années correspondant neuchâtelois à l'*Educateur*, où les nombreux articles qu'il a publiés étaient très appréciés. Il faisait partie des autorités communales et était aussi le secrétaire dévoué de la Société protectrice neuchâteloise des animaux.

Si Louis Quartier a eu une carrière relativement courte, elle fut des mieux et des plus dignement remplies. Devant cette tombe, prématurément ouverte, nous nous inclinons avec respect. A sa veuve désolée et à ses deux jeunes enfants nous adressons l'expression de notre profonde et bien sincère sympathie!

H. L. G.

⁂ **Allocations de renchérissement.** — Le Grand Conseil neuchâtelois vient de voter en faveur des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat les allocations suivantes pour 1919 :

100 fr. par mois pour les chefs de ménage;
75 fr. » » pour les célibataires, veufs sans charge de famille;
15 fr. » » pour chaque enfant né postérieurement au 31 décembre 1900.

La Société pédagogique neuchâteloise, par l'organe de son Comité central. avait adressé aux autorités cantonales et communales des requêtes dans lesquelles elle demandait, avec beaucoup de raison, que le corps enseignant des écoles communales soit mis au bénéfice des mêmes allocations que celles accordées aux magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

La Commission du budget, à laquelle avait été renvoyé le projet du Conseil d'Etat, fit sienne la demande de la Société pédagogique et la défendit devant l'autorité législative. Malheureusement, la crainte du bouleversement qu'apporterait dans les budgets communaux l'adoption de ces propositions, malgré une subvention de l'Etat de 25 %, fit que la majorité du Grand Conseil ne suivit pas sa commission; elle adopta — résultat important — le *principe de l'obligation* pour toutes les communes de servir à leur corps enseignant des allocations pour 1919; ces allocations seront calculées sur les bases suivantes :

Elles seront égales, au *minimum*, au 50 % des allocations accordées aux magistrats et fonctionnaires cantonaux.

Nous sommes très reconnaissants au Grand Conseil d'avoir voté « l'allocation obligatoire » pour toutes les communes. Cette nécessité s'imposait absolument, car, ainsi qu'il est ressorti des déclarations faites par M. le chef du Département de l'Instruction publique, si un nombre limité de communes ont accordé des allocations suffisantes pour 1918, la très grande majorité d'entre elles en ont alloué d'absolument insuffisantes, dérisoires, voire même... nulles.

Mais si, d'une part, nous comprenons les craintes, d'ordre financier, qui ont empêché Messieurs les députés des communes rurales, surtout, d'accepter les propositions de la Commission du budget, d'autre part, nous n'en persistons pas moins à déclarer que ce serait un acte de justice de donner au corps enseignant primaire, secondaire et professionnel communal, les mêmes allocations que celles accordées aux magistrats, fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat,

ainsi qu'aux membres des corps enseignants des établissements cantonaux d'instruction publique.

Souhaitons qu'un très grand nombre de communes ne s'arrêtent pas au minimum obligatoire qui leur est imposé, mais qu'elles aillent plus haut, voire même au maximum. Ce sera évidemment pour le plus grand bien de ceux qui en seront les bénéficiaires et, partant, pour le bien de l'école.

Le Grand Conseil avait en outre à se prononcer aussi sur l'octroi d'allocations pour le deuxième semestre de 1918 et pour les mêmes catégories de personnes.

Le même principe a été adopté, à savoir que le personnel enseignant communal touchera obligatoirement pour 1918, second semestre, des allocations qui seront au minimum le 50 % de celles accordées aux magistrats et fonctionnaires, soit : 250 fr. pour les instituteurs ou institutrices chefs de ménage, 180 fr. pour les célibataires ou veufs, et 50 fr. par enfant. H. L. G.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Dans tous les cantons ont été prises des mesures spéciales pour enrayer les ravages causés par la *grippe*. C'est ainsi que les villes de Berne et de Zurich ont organisé l'enseignement par petits groupes au lieu de le faire donner à des classes entières.

Des mesures restrictives de chauffage viennent, dans bien des endroits, compliquer et entraver la marche régulière de l'école. Dans beaucoup de villes, il est interdit de chauffer les halles de gymnastique et d'utiliser les bains scolaires ; dans quelques localités, il est permis de n'employer ces derniers qu'une fois par semaine, etc. Je ne parle pas des nombreuses dispositions concernant les tableaux de leçons.

Tant que la vie continuera à se maintenir dans sa *cherté* actuelle, des préoccupations d'ordre matériel resteront à l'ordre du jour. Aussi, plusieurs cantons viennent-ils d'accorder au personnel enseignant des augmentations ou des allocations plus ou moins en rapport avec le renchérissement constant de tous les articles. Appenzell Rh. int. alloue, pour 1918, 600 fr. aux maîtres, 400 fr. aux maîtresses et 50 fr. par enfant. Les dépenses seront supportées par parts égales, par le canton et par les communes. Le canton des Grisons s'est borné à 400 fr., contre 600 fr. que demandait le comité de la Société pédagogique. Ce sont des raisons financières qui ont motivé la diminution quoique le Conseil d'Etat ait reconnu qu'une allocation de 600 fr. par maître se justifiait pleinement et n'était pas exagérée. Aux communes, qui se sont enrichies par le commerce du bois, à faire davantage ! Le Conseil d'Etat a du reste constaté que la plupart des maîtres avaient un gain accessoire (54 % dans l'agriculture) et que seul le 18 % se trouvait vraiment dans une situation difficile.

Le canton de St Gall a augmenté les traitements (minimum pour instituteurs porté de 1700 à 2800 fr.) et a, en même temps, alloué des allocations pour parer au renchérissement. Entrer dans le détail des chiffres entraînerait trop loin ; il suffit de constater que le corps enseignant a l'air satisfait des décisions qui ont

été prises à l'unanimité et qu'il y voit la preuve que l'activité de l'instituteur commence à être mieux appréciée.

Les 100 000 fr. votés par le Grand Conseil soleurois comme allocations de renchérissement à verser aux membres du corps enseignant permettent d'allouer 400 ou 500 fr., suivant qu'ils sont célibataires ou mariés, aux maîtres et maîtresses dont le traitement est de 2300 fr., mais sont insuffisants pour améliorer le traitement à partir de 3400 fr. (maîtresses) et 3700 fr. (maîtres). Suivant le nombre des enfants, les allocations spéciales sont de 50, 40 ou 30 fr. à partir de 3900 fr. de traitement. On comprend que l'on parle d'aumône.

Durant l'année scolaire 1917-1918, le canton de St-Gall a constaté une diminution de 25 % du nombre des *écoles complémentaires* générales (de 228 à 170). Comme cause, on indique le manque de combustible et les nombreuses et longues absences des maîtres au service militaire. Peut-être y a-t-il aussi eu absence de bonne volonté. 63 communes n'ont rien fait dans ce domaine dans lequel, ailleurs, on s'efforce de progresser.

Le *conservatoire* de Bâle vient de créer un séminaire ou école normale destiné spécialement à la formation de maîtres de chant des écoles secondaires. Le cours a une durée de deux ans et la finance annuelle est de 500 fr. Pour être admis il faut posséder un brevet d'enseignement primaire ou un certificat de maturité. Y.

BIBLIOGRAPHIE

Le Jeune Citoyen. Trente-cinquième année, 1918-1919. — Lausanne, Payot.

Depuis quelques années, le *Jeune Citoyen* est entré résolument dans la nouvelle voie de l'école complémentaire. C'est dire qu'il préfère approfondir quelques sujets essentiels, tous très actuels, plutôt que de se disperser trop. A l'aide de ce guide aimable, nos jeunes gens apprendront à connaître à fond quelques contrées particulièrement intéressantes de notre pays. La partie biographique et narrative leur fournira des exemples de vies utiles, mises, dans le présent et le passé, au service de notre patrie : Pestalozzi, F. Guex, Ed. Secretan, A. Lachenal, F. Hodler, A. Locher, le Dr Kocher. La livraison de cette année rend compte avec fidélité de quelques-unes des modifications à notre économie nationale imposées par la guerre.

Comme à l'ordinaire, ce volume renferme aussi une partie pratique, plus particulièrement destinée aux revisions des connaissances scolaires. Le tout est abondamment et excellemment illustré. E. B.

Louis Kollros et *Gaston Sandoz*. Cours de mathématiques élémentaires : *Géométrie*. Kündig, Genève. Un volume broché fort, format cahier, 180 figures. Prix : 3 fr. 90.

Ce volume en est déjà à sa 2me édition. Les procédés de démonstration par la symétrie, la translation ou la rotation de certaines parties de figures sont des plus intéressants et forment la partie la plus neuve de l'ouvrage. Neuves aussi les considérations du début du chapitre des *figures semblables*. Le mot d'ordre des auteurs a été : montrer puis démontrer. Cela est évidemment très péda-

gogique et ne nuit pas à la rigueur géométrique. Comme l'indique M. le Dr Robert dans la préface, ce manuel permet aux enfants d'acquérir rapidement des connaissances qui sont nécessaires tant à l'atelier qu'aux exercices de dessin. Il est déjà en usage dans divers établissements secondaires de La Chaux-de-Fonds.

C.

Noël 1918. Chœurs édités par la Commission interecclésiastique romande de chant religieux. — 4 chœurs : 15 cent.

Ainsi qu'elle le fait chaque année, cette commission vient d'éditer une série de nouveaux chœurs mixtes qui seront les bienvenus. Ce sont :

Magnificat, paroles de Ch. Ecklin, musique de Gvell; *Un enfant vient de naître* (Ecklin, Weber); *Cantique d'Avent ou de Noël* (Borel-Girard); *Réception* (Ecklin, Gvell).

Adresser les commandes à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud).

Jeux d'histoire suisse. — Editions Spes, Lausanne.

Le moment des cadeaux de Noël approche, et il est important de signaler à nos lecteurs la collection de jeux éducatifs qu'édite la Société « Spes », de Lausanne et Vevey. Voici d'abord *Le 66;* ce n'est pas un canon... c'est un jeu de société inoffensif, renouvelé du vieux jeu de l'oie et des familles! C'est un jeu instructif puisqu'il rappelle en petits tableaux qui se succèdent dans l'ordre chronologique les grandes dates de notre histoire nationale, des Lacustres à la carte de pain! Mais c'est un amusement aussi. (Les guerres religieuses ont été omises à dessein.)

L'idée est originale : graver dans l'esprit des enfants les faits historiques, par le moyen d'un divertissement dont les règles impliquent franchement une morale de l'histoire suisse. En effet, pour les numéros qui rappellent des événements heureux ou glorieux de nos annales suisses, le jeu donne des gains. Par contre, pour ceux qui concernent des événements peu à l'honneur des Suisses anciens... ou modernes, le jeu amène des pertes, des reculs, des pénitences. Là est l'originalité du 66, et il intéressera à coup sûr les milieux pédagogiques et les familles de notre pays.

Et voilà encore *Le Loto Winkelried* dont le caractère national suisse nous permet de dire qu'il sera le plus joli cadeau de Noël à réserver à nos enfants. Comme *Le 66*, celui-ci contribuera à faire connaître toujours mieux notre histoire nationale. Inventé par un membre du corps enseignant, cet ingénieux loto d'un nouveau genre, se compose de 16 cartes dont chacune est illustrée d'un dessin original d'un de nos bons artistes, accompagné d'un commentaire pris dans nos vieux historiens. Le jeu a une portée instructive indéniable et il facilitera évidemment aux enfants suisses la mémorisation — toujours si ardue pour beaucoup d'entre eux — des dates principales des annales de leur pays. S'il est vrai qu'on réclame, à l'école, une simplification du programme d'histoire et moins de surcharge pour la mémoire, il n'en sera pas moins utile et intéressant de compléter, dans la famille, sous la forme attrayante du jeu, le travail accompli en classe.

PARTIE PRATIQUE

COURS PRÉPARATOIRE D'HISTOIRE AU DEGRÉ INTERMÉDIAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES (*Suite.*)

Les Lacustres.

Départ des habitants de la caverne. — Les habitants de la caverne ne voulurent pas tous partir avec Donndur. La grand'mère et deux autres femmes ne purent se décider à quitter l'habitation à laquelle elles étaient accoutumées. Le chef et un autre homme restèrent aussi, pensant rejoindre Donndur quand l'hiver serait venu.

La construction des maisons sur le lac. — Arrivés près du lac, il s'agissait de se mettre à l'œuvre pour construire des demeures comme celles qu'ils avaient vues au village voisin. Il fallait tout d'abord des *pilotis*, c'est-à-dire de longs pieux à enfoncer dans le fond du lac. Ils n'étaient pas difficiles à trouver. Tout près du bord, dans la forêt, s'élevait une quantité de magnifiques chênes, hêtres, bouleaux et sapins. L'un des chênes était même si gros que deux hommes pouvaient à peine l'entourer de leurs bras. Du tronc de ce bel arbre on décida de faire un bateau. Comment ?..... On abattit ensuite tous les arbres d'une partie de la forêt bien exposée au soleil et dont le sol était fertile ; nous verrons plus tard pourquoi. Ce travail n'était pas facile ; les ouvriers n'avaient que des haches de pierre : il fallait brûler la base des troncs pour abattre les arbres ; il fallait aussi refendre les plus épais.

Cependant chacun se mit à l'ouvrage avec tant d'ardeur qu'il y eut bientôt près du rivage un tas de pieux de trois à quatre mètres de haut. Il s'agissait maintenant de les planter dans le fond du lac pour établir la plateforme. Le bateau creusé dans le tronc du grand chêne serait très utile pour cela, mais il ne suffisait pas, il fallait pouvoir tenir le pieu de deux côtés à la fois. On construisit un radeau formé de tiges de sapins attachées les unes aux autres. Maintenant on pouvait tenir le pieu verticalement dans l'eau. Comment l'enfoncer ? Une tige de bois était attachée en travers, à la partie supérieure ; un homme montait dessus. Les autres tournaient le pieu de droite et de gauche de manière qu'il perce le fond du lac. S'il ne tenait pas suffisamment, on frappait dessus et on le consolidait en entassant des pierres au fond. — Les pilotis enfoncés, on disposait dessus de longues tiges de sapins serrées les unes contre les autres, de manière à former une plateforme. C'est sur cette plateforme que les habitations étaient construites. Les piliers principaux descendaient jusqu'au fond du lac. D'autres troncs d'arbres entrelacés de branches, d'osiers et de roseaux y étaient solidement fixés et formaient les parois de la hutte. Le toit était construit de la même manière. Seulement ces parois et ce toit avaient des interstices ; on pouvait voir l'eau à travers le plancher. Pour empêcher que le vent et la pluie pénètrent à l'intérieur, on garnissait ces fentes de mousse et d'argile. Un petit village fut ainsi bâti sur une plateforme de 30 mètres de long et 25 mètres de large, qui communiquait avec le rivage au moyen d'une passerelle.

Les Lacustres possédaient des animaux domestiques. — La construction du village ne put se faire d'un trait. Il fallait de temps en temps s'interrompre pour aller à la pêche ou à la chasse. Celle-ci se faisait maintenant plus facilement, les Lacustres ayant à leur disposition une espèce de loup (le chien) qui poursuivait le gibier. Mais ils avaient mieux que cela. Leurs ancêtres avaient apprivoisé des animaux ou en avaient importé d'autres contrées : ils possédaient ce que nous appelons aujourd'hui des animaux domestiques, des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres, des porcs. Pendant toute la belle saison, ces animaux restaient dehors. Ils étaient gardés par un homme d'un certain âge qu'un sanglier avait blessé dans une chasse et qui ne pouvait plus se livrer à des travaux pénibles. C'était une occupation agréable pour les enfants de l'aider dans l'accomplissement de sa tâche.

Les Lacustres cultivaient la terre et semaient du blé. — Ce n'étaient plus que les hommes les plus adroits qui allaient à la chasse. Les autres, avec les femmes et les enfants, se livraient à un travail tout aussi important et tout aussi pénible. Leurs voisins leur avaient donné des grains de blé ; il fallait les semer. C'est justement pour avoir un champ et aussi une place pour faire paître le bétail qu'ils avaient abattu les arbres destinés à la construction des habitations au même endroit du rivage. Avant de semer le grain, il fallait labourer le sol. Mais ce n'était pas facile, les troncs des arbres abattus étaient encore là et on ne pouvait songer à les arracher ; ç'aurait été beaucoup trop long et trop pénible ; il fallait les laisser pourrir sur place. En attendant, on grattait le sol au moyen de branches, d'os pointus, de pierres, de fragments de bois de cerf. Plus tard, deux jeunes garçons découvrirent par hasard la première charrue. Un jour, ils utilisèrent une branche fourchue dont la plus grosse partie était tenue horizontalement et la plus petite dirigée vers la terre (dessin). Un des garçons tirait devant et l'autre poussait derrière. Leur père, qui les vit, pensa : « Nous avons une vache qui est très douce, si nous l'attelions à cette branche au moyen d'une corde attachée aux cornes, elle ferait le travail plus facilement que nous. » Sitôt dit, sitôt fait. Avec de la patience, on parvint à l'habituer à tirer et les sillons se creusèrent plus facilement. On put alors semer du blé dont on fit plus tard du pain. On sema aussi du chanvre dont on tira du fil pour coudre, pour fabriquer des filets, des cordes, même une étoffe grossière avec laquelle on confectionna des vêtements.

Donndur veut devenir chef. — Les chasses ne réussissent pas toujours comme il le faudrait, parce que les hommes n'ont pas de chef qui puisse les diriger. Donndur voudrait bien être chef, mais il sait que, pour le devenir, il faut avoir tué tout seul un aurochs, et ce n'est pas facile. N'importe ! Donndur veut tenter l'aventure. Il connaît un endroit au bord du ruisseau où les aurochs viennent tous les jours s'abreuver. Demain il ira les attendre et cherchera à en abattre un. Deux hommes l'accompagneront pour s'assurer du fait et porter secours à leur jeune compagnon en cas de danger. Donndur choisit ses meilleures armes et part de grand matin à travers la forêt. La journée est magnifique : les rayons du soleil levant se jouent à travers les branches et font briller les gouttes de rosée comme autant de diamants. Les oiseaux chantent et se poursuivent dans les

branches. Mais Donndur ne prend pas garde à toutes ces belles choses. Il tend l'oreille pour percevoir le bruit sourd que font les aurochs en foulant le sol de la forêt. Ils approchent en effet. Donndur, posté près du ruisseau, les attend. Aussitôt que le premier a débouché du fourré, il lui lance le filet qui lui enveloppe la tête et s'accroche à ses cornes. Les autres, effrayés, se retournent et s'enfuient. Celui qui a été pris cherche à se débarrasser du filet avec ses pieds de devant, mais il ne réussit qu'à s'embarbouiller toujours davantage. Il mugit et piétine de colère ; mais cela ne sert de rien ; au contraire, il ne réussit qu'à s'enfoncer dans le sol du bord du ruisseau, qui est argileux et tendre. C'est alors que Donndur, qui sait manier ses armes adroitement, l'abat à coups de javelot et de hache. Les deux hommes accourent alors et saluent joyeusement le jeune homme comme *chef du village lacustre*. L'aurochs est dépecé. On charge sur les épaules les meilleurs quartiers pour le repas qui sera préparé en l'honneur de Donndur. Celui-ci reçoit pour sa part la tête avec les splendides cornes dont il ornera l'entrée de sa demeure, qui est la plus grande et la plus belle du village. C'est là que les hommes se réunissent pour discuter des affaires de la communauté.

Ce que les Lacustres faisaient en pierre, en os, en corne, en bois ou en argile. — Il y a, dans le village, deux hommes qui sont particulièrement adroits. Ils fabriquent des armes et toute espèce d'instruments. Ils ne vont que rarement à la chasse. Ce sont les autres qui pourvoient à leur subsistance et leur apportent de jolies pierres pour les travailler. Mais ce n'est pas dans la contrée qu'on trouve les plus belles. Chaque année, un homme en apporte du Sud de magnifiques (silex, serpentine), ainsi que des haches toutes faites. Seulement il ne les donne pas pour rien ; les habitants des lacs n'ont pas d'argent pour le payer ; ils lui donnent en échange des peaux d'ours, de renard, d'hermine et de martre. Avec ces pierres, les deux hommes fabriquent des haches, des couteaux, des scies, des pointes de flèches. Ils font aussi des aiguilles en corne, des peignes en bois et des vases de diverses formes en argile (dessin).

Les Lacustres savaient tisser des étoffes. — Les femmes lacustres filaient les fibres du chanvre pour en faire du fil, de la ficelle, des cordes. Avec le fil, on tissait des étoffes grossières qui servaient à confectionner des habits. Les ficelles étaient employées à la confection des filets pour la pêche et la chasse. Pendant leur travail, les femmes portaient les jeunes enfants sur leur dos, comme le font de nos jours les négresses. Les grands, qui savaient marcher et pouvaient sortir de la hutte, risquaient de tomber à l'eau ; plusieurs avaient déjà fait le plongeon et auraient été noyés si quelqu'un ne les avait repêchés à temps ; c'est pourquoi on les attachait à la porte de la cabane au moyen d'une corde de chanvre.

Comment les Lacustres faisaient le pain. — Les Lacustres n'avaient pas de moulin pour moudre leur blé. Ils écrasaient les grains entre deux pierres. Ils ne connaissaient pas le levain, qui fait lever la pâte, aussi leur pain était-il plat comme de la galette. Ils n'avaient pas de fours. Pour cuire le pain, ils chauffaient très fortement deux pierres plates et plaçaient entre elles la quantité de pâte nécessaire pour faire un pain. Pain grossier, qui renfermait mélangés la farine et le son ; pain plus noir encore que le pain de guerre.

Les parents de Donndur viennent habiter le village lacustre. — Depuis longtemps, Donndur, Irmin et leur sœur n'avaient pas de nouvelles de leurs parents, qui étaient restés à la caverne. Ils décidèrent de se rendre auprès d'eux pour les engager à venir les rejoindre. A leur arrivée, ils furent étonnés de ne plus trouver la grand'mère. Il y avait déjà quelque temps qu'elle était morte et qu'on l'avait transportée dans la petite caverne où se trouvaient déjà les autres morts. Rien n'empêchait maintenant le père et la mère de Donndur d'abandonner la caverne. Ils partirent donc pour le village lacustre, où Donndur, en bon fils qu'il était, les installa du mieux qu'il put. Malgré ces prévenances, ils eurent beaucoup de peine à s'habituer à leur nouvelle demeure. La mère de Donndur fut chargée de remplacer la grand'mère pour la garde du feu. Quand quelqu'un n'en avait plus, il pouvait s'en procurer dans la maison du chef où l'on en conservait continuellement dans un vase d'argile.

Les Lacustres apprennent à connaître le bronze. — Chacun vivait heureux dans le village lacustre. La culture du sol, les troupeaux, la pêche et la chasse fournissaient tout ce qu'il faut pour vivre. De nombreuses années s'écoulèrent ainsi. Les parents de Donndur moururent. Donndur, devenu vieux chef, disparut à son tour. C'est pendant ce temps que les hommes des lacs firent connaissance avec une nouvelle matière, plus belle, plus résistante, plus facile à travailler, *le bronze*, avec laquelle on pouvait fabriquer des épées, des pointes de lance, des bracelets, des colliers, des vases (gravures, visite au musée). C'est aussi pendant cette période qu'ils rencontrèrent des hommes qui ne voulaient plus habiter sur l'eau, mais qui construisaient leurs demeures sur terre ferme.

Incendie du village lacustre. — Par une belle nuit d'été, deux hommes montaient la garde, comme d'habitude, au village lacustre. Depuis plusieurs jours, un soleil de feu avait tout desséché, et la bise qui descendait des hauteurs et rafraîchissait un peu l'air était la bienvenue. Le plus profond silence régnait autour des habitations. Seul le clapotis des vagues contre les pilotis troublait la tranquillité de la nuit. Tout à coup les hommes de garde voient jaillir du toit d'une hutte remplie de provisions une immense gerbe de flammes. Le léger vent qui souffle les fait voltiger de droite et de gauche et chasse les étincelles sur les toits voisins qui, desséchés par la chaleur intense des jours précédents, s'enflamment aussitôt. L'alarme est donnée. Les habitants se précipitent hors de leurs demeures, n'emportant que leurs vêtements et quelques ustensiles indispensables. Des secours arrivent aussi des villages voisins ; mais toute tentative d'éteindre l'incendie est inutile ; en quelques instants, les habitations, la plateforme, les pilotis, jusqu'au ras de l'eau, sont dévorés par le feu.

Au matin, il ne restait plus que quelques tronçons carbonisés qui dépassaient à peine la surface du lac (voir page 2 du *Livre d'histoire*).

Les Lacustres construisent leurs habitations sur terre ferme. — Les Lacustres ne rebâtirent pas leurs demeures sur pilotis. A l'exemple des nouveaux habitants du pays, ils les construisirent sur terre ferme, au bord du lac. Les bonnes armes de bronze qu'ils savaient maintenant fabriquer leur permettaient de se défendre avantageusement contre les bêtes féroces, qui devenaient, du reste, de plus en plus rares. Bientôt aussi, des marchands étrangers leur apportèrent des épées

en métal blanc et brillant qui coupaient encore mieux que celles en bronze. C'était *le fer* qui faisait son apparition pour la première fois dans notre pays. Dès lors, il n'était plus question d'habitations sur pilotis. Ceux qui en avaient encore venaient les uns après les autres se construire une nouvelle demeure sur le rivage. C'est aussi là qu'ils ensevelissaient leurs morts, dans des tombeaux formés de dalles arrangées comme un cercueil. Plusieurs de ces tombeaux ont été retrouvés, renfermant des objets ayant appartenu aux populations qui habitaient notre pays dans ces temps éloignés. L. Jayet.

LA LEÇON EN PLEIN AIR

Degré moyen (élèves de 9 à 11 ans).

Le terreau.

Trois chars, trois caisses, mes garçons bien alignés sur la route, nous partons. Nous allons préparer du terreau. D'abord, tout va bien, mais soudain c'est un effroyable désordre. Mes quarante gamins, hypnotisés par un morceau de crottin, se bousculent pour l'avoir. Le crottin disparaît dans la mêlée et la poussière. Décidément, nous sommes mal partis. Je divise ma troupe en trois groupes. Le premier ira au crottin, le second cherchera du sable fin dans le lit du torrent, le troisième amassera de l'humus dans la forêt.

Une heure plus tard, les trois groupes sont au rendez-vous. La partie a été charmante. Les chercheurs d'humus ont découvert que cette terre noire était formée de bois, de feuilles, de végétaux décomposés. Les chercheurs de sable ont vu des têtards et ils prétendent que dans leur sable il y a de l'argent : « Oui, madame, des grains qui brillent au soleil. »

Les « *crottiniers* » n'ont rien vu. Ils ont beaucoup joué et sont très sales. (Preuve que sur la grande route on ne fait et n'apprend rien de bon.) Mais ils ont une bonne provision de crottin.

Frédéric annonce que son père nous cède un coin de jardin pour préparer notre terreau. En un clin d'œil les trois caisses sont vidées et leur contenu mélangé consciencieusement.

***

Les filles ont été jalouses. Je leur ai apporté des oignons : tulipes, jacinthes, perce-neige, etc. Elles les ont plantés dans des pots à fleurs remplis du précieux terreau, et, pendant tout l'hiver, nous étudions — sans leçons — les plantes à bulbe.

(A suivre.) L. Cantova-Chausson.

GRAMMAIRE[1]

Métaphore. La métaphore est une figure de langage qui transporte un mot de sa signification propre à quelque autre signification en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit.

Si je dis : « Le temps passe vite; on dirait qu'un oiseau rapide l'emporte sur ses ailes », je fais une *comparaison* ; je compare la rapidité de la marche du

[1] Voir l'*Educateur*, pages 379 et 443.

temps au vol d'un oiseau. Mais si je dis : « Les ailes du temps », je fais une *métaphore*. L'idée est la même que la précédente, mais la comparaison est abrégée, elle est simplement dans l'esprit.

Exercice : On dit d'un homme cruel : (c'est un tigre) ; d'un homme courageux : (c'est un lion); d'un homme rusé : (c'est un renard) ; d'un homme dont les opinions sont changeantes : (c'est un caméléon). On dit d'un enfant très doux : (c'est un mouton) ; d'un enfant orgueilleux : (c'est un paon) ; d'une petite fille bavarde : (c'est une pie).

Gallicismes. On appelle gallicismes certaines locutions, certaines tournures de phrase propres à la langue française. Ces expressions, admises dans le langage courant, s'écartent des règles ordinaires de la grammaire ; elles viennent soit d'une inversion, d'une ellipse ou d'un pléonasme, soit de mots que l'on détourne de leur signification. Exemple : envoyez-moi *quelqu'un d'habile* pour *quelqu'un qui soit habile*. Le rôle de la préposition *de* est ici difficile ou plutôt impossible à expliquer. On dit, dans ce cas, que le *de* est employé par gallicisme.

On appelle *latinismes* les locutions particulières au latin ; *hellénismes* celles qui sont propres au grec ; *germanismes* celles qui sont propres à la langue allemande. On appelle en général *idiotismes* les locutions particulières à une langue quelconque.

Exercice : Expliquez le sens des gallicismes suivants : Sortir de sa sphère. Avoir maille à partir avec quelqu'un. Obtenir gain de cause. N'en faire qu'à sa tête. Avoir sur les ongles. Etre à cheval sur les principes. S'en donner à cœur joie. Faire faux bond.

BRIBES DE GÉOMÉTRIE

Polyèdres réguliers. *(Suite* [1].)

Deuxième leçon. (*Pour élèves du degré moyen.*) A la leçon de travaux manuels ou de dessin, les élèves ont construit à diverses occasions des carrés et des triangles équilatéraux. Ils savent que l'angle du carré est dit *angle droit* et que celui du triangle équilatéral vaut *les* $^2/_3$ *d'un angle droit* [2].

Qu'ils tracent deux axes perpendiculaires sur un morceau de carton mince, et ils constatent immédiatement que 4 angles droits, réunis autour d'un point se juxtaposent dans un seul plan, recouvrent tout le tour du point, embrassent tout l'horizon. S'ils détachent ensuite du morceau de carton la portion comprise dans un des quatre angles, il y a solution de continuité autour du point. Mais, en fendant à mi-carton les deux côtés intermédiaires des trois angles qui restent, et en saisissant avec trois doigts la figure, ils parviennent à rétablir la continuité. Un *angle solide* se forme, dont le point devient le sommet.

Après avoir fait cet exercice, les élèves comprennent très facilement :

1° qu'on peut toujours former un angle solide (angle trièdre ou angle polyèdre,

[1] Voir l'*Educateur* du 23 novembre 1918.

[2] Il suffit, pour le voir, de découper dans une feuille de papier, deux triangles équilatéraux et de plier l'un d'eux suivant sa hauteur. La juxtaposition du demi-angle du sommet et d'un des angles de l'autre triangle donne exactement un angle droit.

en réunissant, autour d'un point, trois angles, ou un plus grand nombre, pourvu que leur *somme* soit *inférieure à 4 droits*.

2° Que ces figures sont régulières si tous les angles choisis sont égaux.

Il est donc possible d'obtenir des angles solides réguliers en réunissant des *carrés trois à trois*, et en réunissant des *triangles équilatéraux trois à trois, quatre à quatre* ou *cinq à cinq*.

Cela étant reconnu, on distribue à chaque élève 4 morceaux de carton sur lesquels on lui fait dessiner le développement du cube, puis ceux du tétraèdre, de l'octaèdre et de l'icosaèdre réguliers. Il fend les arêtes à mi-carton, monte les solides, les examine et constate ce qui suit :

Le cube	a	6 faces,	8 sommets,	12 arêtes.	Or	$6 + 8 = 12 + 2$.
Le tétraèdre	»	4 »	4 »	6 »	»	$4 + 4 = 6 + 2$.
L'octaèdre	»	8 »	6 »	12 »	»	$8 + 6 = 12 + 2$.
L'icosaèdre	»	20 »	12 »	30 »	»	$20 + 12 = 30 + 2$.

Cette remarque frappe l'élève. On lui dit qu'elle a trait à une vérité générale, exprimée par le théorème suivant (que l'on attribue tantôt à Euler, tantôt à Descartes, et dont Cauchy a donné une démonstration fort simple) :

Dans tout polyèdre convexe, le nombre des faces augmenté du nombre des sommets est égal au nombre des arêtes augmenté de 2.

(*A suivre.*) GASTON SANDOZ.

VARIÉTÉ

La dictée dite « de Mérimée ».

On raconte qu'un jour Mérimée critiquait, au château de Compiègne, les singularités de l'orthographe. L'empereur et l'impératrice, conservateurs autant qu'il convient, résistaient à sa thèse. Afin de les convertir, Mérimée imagina de leur dicter le morceau ci-dessous que le couple impérial ne put écrire sans faire un nombre considérable de fautes.

DICTÉE : Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guêpier. Quelles que soient, quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la douairière et le marguillier, il était infâme d'en vouloir, pour cela, à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis, et de leur infliger une râclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires. Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie. Deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phtisie.

« Par saint Martin, quelle hémorragie ! » s'écria ce bélître.

A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuit dans l'église tout entière.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Librairie et Edition J. H. JEHEBER

GENÈVE — 28, Rue du Marché — GENÈVE

Viennent de paraître :

O. S. MARDEN

Les Harmonies du Bien

un volume de 300 pages. . . . . Broché, fr. 5.—

Ralph-Waldo TRINE

LES FORCES SUPÉRIEURES

de l'Intelligence et de l'Esprit

un volume de 264 pages . . . . . Broché, fr. 7.—

Edition de luxe sur velin, numéroté . . . . . Fr. 20.—

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**,

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE 14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH LES MESSAZ** TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
—Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890. **Médaille d'argent Berne 191**

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont
LAUSANNE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.

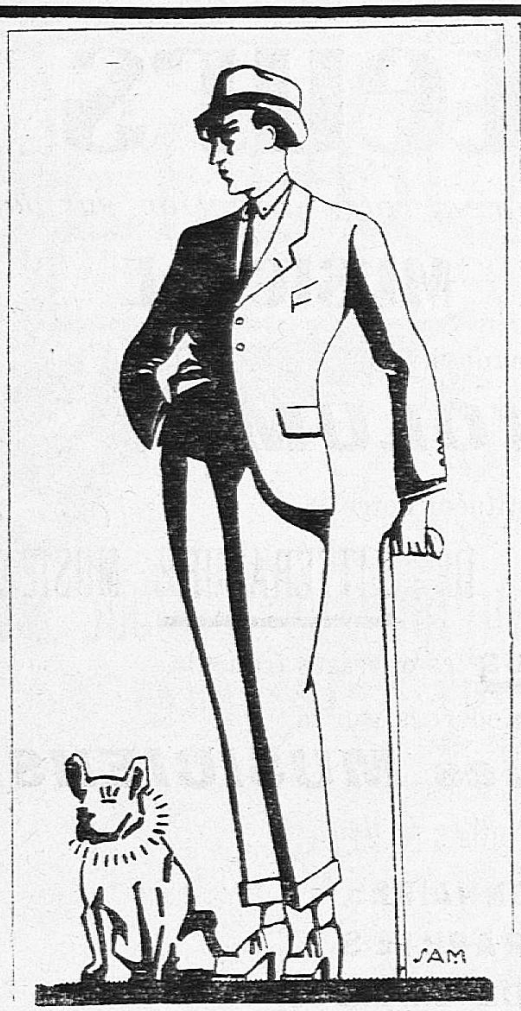

MAISON SPÉCIALE de VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la CHEMISERIE

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES
BIOGRAPHIES
HISTOIRES DE LA MUSIQUE
CORRESPONDANCES
ANALYSES D'ŒUVRES
ESTHÉTIQUE MUSICALE
ESSAIS ET ÉTUDES
JOURNAUX ET ÉCRITS
etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions. Prix du catalogue : Fr. 1.50

FŒTISCH FRÈRES S.A., à Lausanne

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIVme ANNÉE — No 48. LAUSANNE, 14 décembre 1918

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

Commission intercecléslastique romande de chants religieux.
Viennent de paraître pour Noël. 1 fascicule de 3 chœurs mixtes, à 15 cent. ; 1 fascicule de 4 chœurs d'enfants, à 10 cent. 25% de rabais à partir de 10 ex. — Spécimens gratuits sur demande adressée à **M. Le Barblan, pasteur à Pampigny.**

Dans sa séance du 22 novembre 1918, le Conseil d'Etat a nommé :
M. Henri DUBOIS, bachelier de la faculté des sciences de l'Université de Genève, en qualité de maître de sciences au Collège de Rolle, à titre provisoire.

Chancellerie d'Etat.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'Intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.
(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.

(J. H. 5699 B.)

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande

Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

LES PETITES ANTHOLOGIES

Elégants vol. petit in-12 couronne, relié satinette, fr. 3.50.

Comment être heureux. Anthologie d'heureuses pensées recueillies et précédées d'un avant-propos, par *Michel Epuy*.

C'est un bouquet de fleurs de la sagesse humaine offerte à tous les désolés qui cherchent le bonheur rêvé. Les pensées dont est fait ce coquet petit volume ont toutes pour objet de restaurer la croyance en un bonheur accessible à tous, de raffermir l'espoir tutélaire, la vigoureuse confiance en soi, d'inspirer enfin une ardeur rajeunie et un idéal capable d'adoucir les plus dures peines et d'assurer les plus nobles triomphes du cœur et de l'esprit.

Les Heures de l'Amour. Anthologie de pensées sur l'amour, recueillies et précédées d'un avant-propos, par *Michel Epuy*.

L'Amour, le premier-né des dieux, conserve encore des sanctuaires intacts au milieu des ruines innombrables des temples. Il partage avec l'argent tout ce qui reste de prestige en ce siècle où les faillites de la religion, de la science, de l'art et de la famille ont été successivement et vainement proclamées. Mais comme le culte de l'argent ne satisfait point et ne satisfera jamais les âmes délicates, ce leur est une consolation haute de croire à l'Amour tout-puissant.

Le livre de la Nature. Anthologie de pensées sur la nature, recueillies et précédées d'un avant-propos par *Michel Epuy*.

La Nature, qui fut l'épouvante des premiers hommes, et qui trop souvent se dérobe encore, énigmatique, indifférente et cruelle, devant nos regards et nos aspirations avides, reste cependant la grande consolatrice pour les âmes qui reviennent à elle après les grandes crises de la vie. Elles y trouvent un réconfort que ne savent point dispenser les créatures mortelles.

Le livre de l'Art. Anthologies de pensées sur l'Art, recueillies et précédées d'un avant-propos par *Michel Epuy*.

Après les pensées sur la Nature et l'Amour, il était tout indiqué de réunir en un petit livre ce que l'Art avait inspiré de plus vibrant et de plus fort aux sages et aux penseurs de tous les temps. Avec des fragments encore inédits de Puvis de Chavannes, et d'autres, on trouvera ici exprimée diversement la toujours pareille passion de l'artiste pour la Beauté.

Rodolphe Tœpffer. Fragments choisis et précédés d'un avant-propos, par *M. Maurer*.

Les meilleures pages, les meilleures pensées de l'un des plus originaux des écrivains romands méritaient d'être tirées de l'injuste oubli dans lequel s'ensevelit peu à peu l'œuvre entière du charmant conteur genevois. Il faut souhaiter que ces citations caractéristiques éveillent le désir de mieux connaître celui qu'un bon critique d'autrefois appelait « le sourire de Genève ! »

Charles Secrétan. Fragments choisis et précédés d'un avant-propos, par *M. Maurer*.

« Plus forte encore que l'action de quelques livres est l'action de certains mots, de certaines phrases qui vous mordent l'âme à l'emporte-pièce... — Je songe à des phrases de Secrétan dans ses conférences sur la Conscienee et sur le Bonheur... C'était si mâle et si sain, c'était de la vie circulant à pleine sève... » Paul DOUMERGUE.

Eugène Rambert. Fragments choisis et précédés d'un avant-propos, par *M. Maurer*.

L'œuvre considérable et si variée d'Eugène Rambert est condensée dans ce petit livre où le lecteur retrouvera non seulement l'essence de la pensée du grand écrivain, mais aussi quelques-unes de ses plus belles pages et de ses plus fortes et originales remarques sur la nature, la société, l'art, la vie et la mort.

Ernest Naville. Pensées religieuses et morales extraites de ses œuvres, par *Hélène Naville*.

Ce choix de morceaux résume fidèlement les opinions d'Ernest Naville, et il es: réconfortant de lire et de méditer des pages si pleines d'espérance et de foi.

Ces volumes sont également en vente brochés fr. 1.50